

Conseil de Développement

Etaient présents :

MM. Dominique LAMBERT, André LAURENT, Jean-Claude GRASSET, Henry GILOTEAUX, Alain CRENCA, Antoine de RIVOYRE, Jacques HOYER.

Etaient excusés :

Mme Jacqueline d'ALLIBERT et M. Dominique SICHERE

Assistait également : Mme Nathalie LALANNE - Technicien Pays

1 - Validation du Compte-rendu du CA du 26 novembre 2006

Le Président remercie les personnes présentes et donne lecture du compte-rendu du dernier conseil d'administration pour validation.

Ce dernier est validé à l'unanimité.

2- Intégration de nouveaux membres

Le Président informe les administrateurs qu'un courrier a été adressé aux participants Agenda 21 afin de leur proposer d'intégrer le Conseil de Développement. A ce jour deux personnes ont répondu favorablement ; il s'agit de MM. Pierre MOREAU et Jean-Régis MICHEL.

Monsieur GILOTEAUX rappelle le souhait de Mme Corinne BAYENS de faire partie du Conseil de Développement.

Monsieur GRASSET pense qu'il est important :

1. de comprendre pourquoi les gens ne restent pas membre de l'association
2. de trouver la racine du problème.

Le Président donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du Pays du 9 février dernier et notamment du chapitre relatif au Conseil de Développement et rappelle que M. Jean-Luc GLEYZE - Vice-Président du Pays a suggéré la rédaction d'un courrier aux Communautés de Communes du territoire du Pays afin d'orienter des citoyens vers le Conseil de Développement.

Après débat sur la question, les administrateurs acceptent cette proposition ; un courrier sera transmis prochainement.

Ces demandes d'intégration seront validées lors de la prochaine assemblée générale.

3 - Règlement intérieur

Le Président présente la proposition du règlement intérieur et après lecture, un débat s'ensuit.

M. de RIVOYRE s'interroge sur la pertinence de conserver tous les domaines d'activités initiaux et pense qu'il faudrait se calquer sur les trois thématiques du projet Pays.

A cette interrogation, les administrateurs présents pensent qu'il est nécessaire de reprendre tous les domaines de la Charte même si le projet Pays 2007 donne priorité à trois thèmes.

M. LAURENT pense qu'un travail de sensibilisation est à mener auprès des Collectivités (Communautés de Communes, Mairies) afin de les inciter à solliciter le Conseil de Développement pour de l'aide ponctuelle sur différentes problématiques. Il informe les administrateurs qu'il est intervenu dans deux conseils municipaux au titre du conseil de développement.

M. de RIVOYRE pense qu'il faudrait rajouter dans ce règlement, le rôle d'évaluateur du Conseil de Développement.

Le Président clôture le débat en demandant à chacun :

- de réfléchir à cette proposition
- de faire remonter des points à rajouter ... etc...

le tout avant l'assemblée générale qui se tiendra en juin afin de permettre son adoption.

4 - Préparation Assemblée Générale

La date de cette assemblée générale est fixée au jeudi 28 juin 2007 à 18 h 30 à Captieux.

L'ordre du jour de cette assemblée sera :

Première partie

- Rappel du rôle du Conseil de Développement avec un bref historique (POWER POINT)
- Présentation du Règlement Intérieur (POWER POINT)

Deuxième partie

- Bilan d'activité et rapport moral 2006
- Approbation du Règlement Intérieur
- Intégration de nouveaux membres

5 - Désignation de délégués aux commissions du Pays

Les délégués nommés aux trois commissions du Pays (créées suite à l'assemblée générale du Pays du 9 Février 2007 à Morcenx) sont :

Pour l'Urbanisme et Habitat :

MM. LAMBERT, SICHERE, HARRIBEY, BESSE

Pour le Développement économique :

MM. LAURENT, de RIVOYRE, GILOTEAUX, GRASSET

Pour les Services :

MM. HOYER, DARROUY.

6 - Divers

La prochaine réunion thématique se fera le dernier jeudi du mois d'août, le Président rappelle la nécessité de faire remonter des thèmes de réflexion afin d'établir, comme prévu, un programme d'actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h .